

# L'Europe affaiblie par les gouvernements minoritaires

Le recul des partis de droite  
et de gauche mine la stabilité des  
coalitions au sein des Vingt-Huit

BRUXELLES - bureau européen

**L**e roi Philippe a accepté, vendredi 21 décembre, la démission du gouvernement belge dirigé par Charles Michel. Celui-ci conduira, jusqu'aux élections législatives du 26 mai 2019, une coalition minoritaire (52 sièges sur 150 à la Chambre) de libéraux francophones, de libéraux et de chrétiens-démocrates flamands. M. Michel tentera, durant ces mois d'«affaires courantes», de négocier des accords ponctuels avec l'opposition et vivra avec un budget provisoire.

Si la situation est inhabituelle pour le royaume, elle l'est beaucoup moins pour l'Union européenne (UE), où le recul des grands partis traditionnels et la fragmentation du paysage politique sont partout à l'œuvre. En plus du cas belge, treize autres gouvernements européens sont au pouvoir en étant minoritaires au Parlement.

Pour l'UE, cette situation est préoccupante: elle accentue la déconnexion entre citoyens et gouvernants, tout en plaçant ceux-ci dans une position de fai-

blesse et d'instabilité inédites. Les difficultés de la première ministre britannique Theresa May, qui a perdu sa majorité absolue en 2017 et dépend au Parlement d'une formation nord-irlandaise, compliquent ainsi le Brexit.

**En Espagne, la situation est volatile** Le socialiste (PSOE) Pedro Sanchez a pris la tête d'un gouvernement le 1<sup>er</sup> juin, après le vote d'une motion de défiance contre le conservateur Mariano Rajoy. Son groupe parlementaire ne compte que 84 des 350 députés au Parlement, soit moins de 25 % des sièges.

Pour gouverner, il s'est appuyé sur les députés Podemos (gauche radicale) et sur les indépendantistes et nationalistes basques et catalans. Une alliance qui ne lui a pas encore permis de faire voter le budget 2019, ses alliés catalans lui ayant retiré leur soutien pour obtenir un référendum d'autodétermination et des mesures en faveur de neuf dirigeants en détention préventive pour rébellion. Si le blocage budgétaire persiste, M. Sanchez a indiqué qu'il organiserait des élections anticipées.

Au-delà de cette instabilité provoquée par le virage indépendan-

**QUATORZE  
GOUVERNEMENTS  
DE L'UE, SOIT LA MOITIÉ,  
SONT AU POUVOIR  
EN ÉTANT MINORITAIRES  
AU PARLEMENT**

tiste des élus catalans, l'Espagne fait face à la recomposition de son paysage politique avec la montée en puissance, depuis 2015, des partis Ciudadanos, au centre, et Podemos à la gauche de la gauche. Après des années de bipartisme, ce changement n'a pas encore été assimilé par le PSOE et le Parti populaire (PP, droite), qui n'ont jamais fait l'expérience de gouvernements de coalition à l'échelle

nationale. La situation risque d'être plus complexe avec l'apparition de Vox, formation d'extrême droite qui vient d'obtenir 11 % aux élections régionales en Andalousie. Ce parti est indispensable au PP pour y gouverner. Il pourrait aussi le devenir à Madrid.

**La Suède est aussi en position délicate** Aucune coalition n'a réussi à émerger trois mois après les élections dans un pays longtemps perçu comme un modèle de stabilité. La Suède a déjà connu des gouvernements minoritaires : en 2010, avec le conservateur Fredrik Reinfeldt, et depuis 2014 quand le social-démocrate Stefan Löfven a formé un gouvernement avec les Verts. Les formations s'en tenaient en général à la tradition : le chef de file du premier parti du plus grand bloc di-

rige le gouvernement et, lors du vote du budget, l'opposition présente sa motion au premier tour et s'incline au second pour laisser passer le budget de la majorité.

La progression des Démocrates de Suède (SD, nationalistes et anti-immigrés), qui ont doublé leur score à chaque élection depuis 2010, a bouleversé la donne. En décembre 2014, lors du vote du budget, le SD a soutenu la motion présentée par la droite, au lieu de laisser passer le projet de loi de finance gouvernemental, plongeant ainsi la Suède dans une crise inédite.

Lors du scrutin de septembre 2018, le bloc de gauche enlève 144 sièges au Parlement, la droite 143, et SD 62. Conservateurs et chrétiens-démocrates refusent de laisser gouverner la gauche quatre ans de plus, centristes et

libéraux ne veulent pas, eux, siéger dans un gouvernement qui dépendrait du soutien de l'extrême droite. Pour eux, l'alternative serait de s'allier à la gauche ou de soutenir un gouvernement minoritaire dirigé par les sociaux-démocrates, avec le risque d'un désaveu électoral.

**Au Danemark, les libéraux dépendent de l'extrême droite** Allié actuellement aux conservateurs et à l'Alliance libérale, le parti Venstre est à la tête d'une coalition qui ne détient que 30,4 % des sièges. Dès 2001, il a fait le choix de s'appuyer sur les populistes nationalistes du Parti du peuple danois (Dansk Folkeparti, DF). Celui-ci, avec 21,1 % des sièges, refuse d'entrer dans un gouvernement mais sa position lui a permis d'exercer une in-

## EN ESPAGNE, LA SITUATION RISQUE D'ÊTRE PLUS COMPLEXE, AVEC VOX, FORMATION D'EXTRÊME DROITE QUI A OBTENU 11 % AUX RÉGIONALES ANDALOUSES

fluence considérable, dans les domaines de l'immigration ou des retraites. Ces dernières années, le parti a semblé se rapprocher des sociaux-démocrates. En vue des élections au printemps 2019, son chef de file, Kristian Thulesen Dahl, a toutefois voulu rassurer les libéraux, affirmant qu'il continuerait de s'allier à eux si leurs intérêts restaient alignés.

**Les pays de l'Est de l'UE ne sont pas épargnés par l'instabilité** En Estonie, en Lituanie, en Croatie, en Slovaquie, les gouvernements sont minoritaires. Comme en République tchèque, où le vainqueur des législatives d'octobre 2017 a mis huit mois à former une coalition. Plusieurs partis centristes ont refusé de s'allier avec le milliardaire libéral « anti-système » Andrej Babis, en raison de sa mise en examen dans une affaire supposée de détournements de fonds européens. Seuls les sociaux-démocrates ont accepté sa main tendue mais ils ne lui permettent pas de disposer d'une majorité au Parlement. M. Babis a donc négocié un accord avec les communistes afin qu'en échange de certaines concessions, ces derniers soutiennent la coalition minoritaire à la Chambre.

**En Lettonie, priorité au parti le plus petit** Le parti prorusse Harmonie est arrivé en tête avec 19,8 % des voix en octobre, mais c'est au conservateur Janis Bordsans (13,6 %) que le président, Raimonds Vejonis, a demandé de former un gouvernement. Il n'est pas parvenu à rassembler la majorité nécessaire et a passé le relais à Aldis Gobzems, chef du parti anti-establishment KPV LV (14,25 %). Celui-ci a renoncé à son tour début décembre et un troisième candi-

dat, Arturs Krisjanis Karins, président du parti de la Nouvelle Unité – plus petite formation du Parlement –, se propose de gouverner au sein d'une coalition de droite avec trois autres partis.

**L'Allemagne s'interroge sur son mode de scrutin** La multiplication des gouvernements minoritaires – c'est le cas aussi, avec des causes diverses, à Chypre, en Irlande et au Portugal – amène les responsables de pays présumés plus stables à envisager, notamment, des réformes de leur mode de scrutin. C'est le cas en Allemagne, où près de la moitié des députés sont élus à la proportionnelle, l'autre moitié au scrutin majoritaire. Ce système a permis une assez large représentativité des forces politiques, une grande stabilité et aussi la longévité des chanceliers – seize ans pour Helmut Kohl, treize ans déjà pour Angela Merkel.

Le déclin des deux grands partis populaires – démocratie-chrétienne (CDU-CSU) et social-démocratie – a cependant rendu plus difficile la formation de coalitions à deux partenaires. Le débat allemand ne porte toutefois, à ce stade, que sur l'éventuelle limitation dans le temps du mandat de chancelier et la nécessité de créer des quotas en faveur des femmes afin qu'elles soient mieux représentées au Bundestag.

**Aux Pays-Bas, des négociations de plus en plus longues** La coalition de Mark Rutte, en place depuis la fin 2017, regroupe quatre partis mais n'a qu'un siège de majorité. Le premier ministre a récemment surpris en appelant ses 17 millions de concitoyens à la raison. Dans une page parue dans la presse, il mentionnait le Brexit en mauvais exemple des dérives auxquelles peuvent conduire les discours antisystème. M. Rutte, sans la citer, pensait sans doute aussi à l'Italie, où l'instabilité chronique a abouti à une alliance des populistes de gauche et de droite qui a déjà renoncé à plusieurs promesses – et renoncera à d'autres – mais est, malgré tout, investie d'une légitimité démocratique. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS  
AVEC NOS CORRESPONDANTS  
EUROPÉENS

## « La poussée des droites radicales empêche la formation de blocs majoritaires »

Pour le politologue Pascal Delwit, les systèmes politiques européens sont de plus en plus fragmentés, au profit des extrêmes

### ENTRETIEN

BRUXELLES - bureau européen

**P**rofesseur de science politique à l'Université libre de Bruxelles, Pascal Delwit analyse la fragilisation croissante de la représentation politique en Europe.

**Quelles sont les causes principales de la multiplication des coalitions minoritaires à laquelle on assiste ?**

D'abord, le recul indubitable des grands partis gouvernementaux traditionnels, conservateurs, chrétiens-démocrates, sociaux-démocrates. Ensuite, la fragmentation des systèmes politiques, qui entraîne un vote pour des partis situés à la périphérie de ce système.

Plusieurs autres dynamiques sont aussi à l'œuvre. D'abord, le glissement vers des partis de la droite radicale (Rassemblement national en France, Parti de la liberté en Autriche, Parti pour la liberté aux Pays-Bas, etc.), phénomène qui touche aussi l'Europe centrale et la Scandinavie. Ensuite,

une poussée des formations régionalistes, en Ecosse, en Catalogne, au Pays basque, en Flandre...

On observe, par ailleurs, une poussée de la gauche radicale en Espagne, en Grèce, d'une certaine manière en France avec La France insoumise. Et aussi de formations monothématiques (initiative féministe en Suède, Parti des animaux aux Pays-Bas) qui accroissent le phénomène de fragmentation et compliquent la formation de gouvernements.

On pourrait encore ajouter la poussée des écologistes, qui viennent de connaître de fortes progressions en Allemagne – en Bavière et en Hesse –, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg.

**Certains pays ont l'habitude d'être gouvernés par des coalitions minoritaires...**

Cela a été longtemps le cas en Suède ou au Danemark, plus récemment en République tchèque. Le phénomène nouveau est que la poussée des droites radicales empêche la formation de « blocs » majoritaires, ce qui entraîne soit

de très longues négociations (aux Pays-Bas, en Belgique), soit des situations presque insolubles, comme à Stockholm ou à Prague. D'où des situations devenant totalement illisibles pour les électeurs mais aussi une grande fragilité à l'échelle de l'Union européenne : les dirigeants concernés siègent, ne l'oublions pas, dans les conseils européens.

**Le système de représentation proportionnelle est-il en cause ?**

Bien sûr. Toutefois, un système uninominal à un tour réduit la fragmentation mais ne l'évite pas totalement, comme le montre le cas britannique. Il y a aussi de l'instabilité dans des pays dotés d'un système majoritaire, ainsi que dans des Etats qui, comme l'Espagne ou la Grèce, ont limité l'ampleur de la proportionnelle. La première est dirigée par un PSOE [Parti socialiste ouvrier espagnol] très minoritaire, le second par une coalition entre Syriza [parti de la gauche radicale] et la droite populiste radicale des Grecs indépen-

dants. Tout cela confirme que c'est bien le fait que les grands courants structurants – et la social-démocratie en premier lieu – ne captent plus l'essentiel des votes qui est le facteur le plus déterminant.

### **La déconnexion que l'on dit de plus en plus grande entre le monde politique et les citoyens est-elle un autre élément d'explication ?**

Le phénomène ne peut être nié mais il n'est vraiment pas neuf. Nous assistons à ce que j'appelle un affadissement des communautés : la démocratie-chrétienne, la social-démocratie, les partis agrariens représentaient respectivement la communauté catholique, la communauté ouvrière et le monde rural. L'évolution sociologique, avec la sécularisation, la division internationale du travail et l'urbanisation, a favorisé une déstructuration inéluctable ainsi que la fin de la traduction politique de l'existence de ces communautés.

Le vote fut longtemps la traduction d'une appartenance sociale

mais les appartenances sont désormais très diverses. On observe, également, que pour beaucoup de citoyens, l'impact du politique sur les affaires du monde se réduit, d'où une forte diminution de la participation à toutes les élections. Enfin, la confiance dans les formations politiques, traditionnellement faible, est en forte chute.

### **Les partis populistes en profitent pour opposer « peuple » et « élites dirigeantes ». Cela résiste-t-il à l'analyse ?**

La « déconnexion » sous-entend qu'il y aurait d'un côté des demandes légitimes du peuple, de l'autre l'action des exécutifs. En réalité, ces demandes sont souvent très contradictoires, et surtout très individualisées désormais : celle d'une hausse du pouvoir d'achat concerne le loyer pour l'un, une promotion de son enfant pour l'autre, la facture d'électricité pour un troisième. D'où des situations très complexes à embrasser pour le monde politique.

### **On a l'impression que les questions de la migration et de l'identité jouent un rôle-clé dans le basculement actuel...**

Elles sont sensibles depuis longtemps mais les phénomènes migratoires ont été accélérés par la globalisation, pour les gens très éduqués comme pour les pauvres. Les conflits, les enjeux climatiques poussent également à la mobilité.

Le ressenti xénophobe d'un individu est, en outre, d'autant plus fort qu'il ressent sa propre position comme dure. Et c'est le cas pour beaucoup d'Européens, qui jugent que leur situation s'est aggravée après la crise financière. Pour d'autres, plus aisés, c'est la peur fantasmatique de perdre leur statut qui joue. Le tout, dans des sociétés qui voient les inégalités se creuser, ce qui peut profiter tant à la gauche radicale qu'à la droite radicale. La première visant surtout les grands patrons et le libéralisme ; la seconde, la globalisation et les migrants. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR  
JEAN-PIERRE STROOBANTS**